

A detailed oil painting of Maximilien Robespierre in profile, facing left. He is wearing a white powdered wig and a dark coat with a white cravat. The background is a textured, light-colored wash.

ROBESPIERRE.

LA FABRICATION D'UN MONSTRE

Café Histoire

Mercredi 18 janvier 2017 à 20h

Conférence-débat
avec Jean-Clément MARTIN
Historien

Le Balbuzard
54 Rue René Boulanger,
75010 Paris

Qui sommes-nous ?

Née en juin 1997, L'ASSOCIATION THUCYDIDE s'est donnée pour objectif d'apporter des clefs de compréhension et de décryptage de l'actualité et des faits de société à tout public.



Les Cafés Histoire

Espaces de rencontres, d'échanges, et aussi de questionnement, LES CAFÉS HISTOIRE de l'Association Thucydide rassemblent, dans un lieu convivial, des historiens autour d'un public avide de connaissances et de compréhension de l'Histoire, de l'actualité et des faits de société. Ces espaces de rencontres sont également des lieux de diffusion des connaissances par le biais de ce livret d'information contenant, en fonction des sujets: définitions, chronologies, citations, cartes, biographies et toutes informations permettant à chacune et chacun de mieux cerner le sujet abordé.

NOTRE BUT: vous aider à mieux comprendre notre monde, mais aussi à décrypter la complexité des informations qui nous submergent quotidiennement.

Nous rejoindre

cafes.histoire@gmail.com
www.cafeshistoire.com

ROBESPIERRE LA FABRICATION D'UN MONSTRE

Sommaire

- 3 L'intervenant
Jean-Clément MARTIN
- 4 Le sujet
Maximilien de ROBESPIERRE
- 6 Les écrits de Robespierre
- 7 Citations
- 8,9 Rappel
- 10 Découvrir
Au cinéma et au théâtre
- 11 Approfondir
Écouter en Podcast,
consulter sur Internet...
- 12 Les Cafés Histoire

Remerciements

L'Association Thucydide remercie Jean-Clément MARTIN pour son aimable participation à ce Café Histoire, ainsi que toute l'équipe du café-restaurant LE BALBUZARD pour son accueil chaleureux.



Tous nos remerciements à tous les adhérents et donateurs qui soutiennent l'Association Thucydide. Sans elles, sans eux, sans vous, il n'y aurait point de livrets... ni de Cafés Histoire !

JEAN-CLÉMENT MARTIN



Depuis plus de 30 ans, Jean-Clément Martin, sûrement l'historien le plus pointu et le plus décapant de la Révolution française, déconstruit l'historiographie et prend position en faveur d'un enseignement critique de l'histoire.

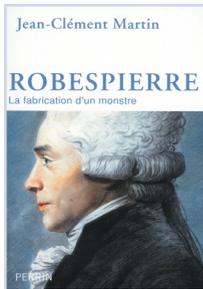
Jean-Clément Martin est un historien français, spécialiste de la Révolution française et de la guerre de Vendée. Docteur ès lettres de l'université Paris IV-Sorbonne (1987), il fut professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes, puis, en 2000, professeur d'histoire de la Révolution française à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne et directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française (CNRS). Depuis 2008, il est professeur émérite d'histoire à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Il est membre de la Société des études robespierristes. Il tient, de façon épisodique, et entre autres activités, un blog au sein du Club Mediapart (<https://blogs.mediapart.fr/jean-clement-martin/blog>).

Il a notamment écrit :

- *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Perrin, 2016.
- *La guerre de Vendée, 1793-1800*, Seuil, 2014.
- *La machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Vendémiaire, 2012.
- *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, 2012.
- *La Terreur. Part maudite de la Révolution*, Gallimard, 2010.
- *La Révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Colin, 2008.
- *Violence et Révolution*, Seuil, 2006.
- *La Révolution française, une histoire sociopolitique*, Belin, 2005.

En savoir plus

Pour la liste complète des ouvrages de Jean-Clément Martin et pour suivre son actualité, consultez le site internet de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (<http://www.ihmc.ens.fr/-MARTIN-Jean-Clement-.html>) et celui d'Academia.edu, un réseau social américain destiné aux chercheurs, (<http://univ-paris1.academia.edu/JeanclémentMartin>).



ROBESPIERRE

LA FABRICATION D'UN MONSTRE

Pour la pensée dominante, Robespierre reste l'archétype du "monstre", et la Terreur, la "vérité" de la Révolution. À rebours de cette doxa, Jean-Clément Martin nous offre un portrait de Robespierre autrement plus réfléchi.

Extraits de l'ouvrage

“ À l'évidence, au moins pour Robespierre, la Révolution n'est pas terminée. Reste à expliquer pourquoi il est le seul dans ce cas, puisque, aujourd'hui comme hier, on peut débattre sans crainte de la violence de Marat, de la vénalité de Danton ou de la frivolité de la reine, alors que l'épiderme national demeure sensible dès qu'on l'évoque. Si bien qu'il est incontestablement le principal héros – en bien comme en mal – de la période [...]”

“Barère, Tallien et leurs amis ont parfaitement réussi leur tour de passe-passe. En faisant oublier leurs propres responsabilités, comme leurs liens étroits avec Maximilien, ils ont fait de lui un météore inquiétant, ou inspirant, sanctifié par le martyre ou voué aux gémonies, destiné à hanter les générations suivantes, chacune réinventant à sa guise ses caractéristiques.”

Dates clefs

6 mai 1758 – Naissance de Maximilien de Robespierre. 1789 – Avocat, il est élu député du tiers état aux états généraux. On lui prête le surnom d'“Incorruptible”. Il fait partie du Club des jacobins. Élu à la Convention nationale, il siège avec les Montagnards. 31 mai 1793 – Les Girondins sont renversés. 27 juillet 1793 – Robespierre entre au Comité de salut public. Juin 1794 – Il est élu président de la Convention nationale. Le régime de la Grande Terreur est à son apogée. Conspiration contre Robespierre. 27 juillet 1794 – Il est destitué de la Convention, puis est arrêté. La Commune permet sa libération, mais déclaré hors-la-loi, il est rattrapé peu de temps après. Le Tribunal révolutionnaire le condamne le 10 thermidor an II (28 juillet 1794) et le fait guillotiner l'après-midi même. 2011 – Le Conseil de Paris refuse que le nom de Robespierre soit donné à une rue ou une place de la capitale.

Le 9-Thermidor

Robespierre fut attaqué et isolé par d'anciens dantonistes, jusqu'à ce que la Convention le mette hors-la-loi. Mais il put, malgré tout, compter sur certains fidèles, tous guillotines avec lui, excepté Duplay.

Les fidèles

COUTHON Georges (1755-1794) – Député à la Convention, membre du Comité de salut public. Auteur de la loi du 22 prairial réformant le Tribunal révolutionnaire.

DUMAS René (1753-1794) – Avocat, président du Tribunal révolutionnaire.

DUPLAY Maurice (1738-1820) – Entrepreneur en menuiserie et propriétaire aisé, il accueille Robespierre en 1791. Juré au Tribunal révolutionnaire.

FLEURIOT-LESCOT Jean-Baptiste (1761-1794) – Maire de Paris, sur l'instigation de Robespierre.

HANRIOT François (1759-1794) – Commis à l'octroi de Paris, devenu général-commandant de la Garde nationale parisienne.

LE BAS Philippe (1764-1794) – Député à la Convention, époux d'Élisabeth Duplay, membre du Comité de sûreté générale, directeur adjoint de l'École de Mars.

PAYAN (DE) Claude-François (1766-1794) – Juré au Tribunal révolutionnaire, puis agent national à la tête de la Commune de Paris.

ROBESPIERRE Augustin Bon (1767-1794) – Frère cadet de Maximilien, dit Bon-Bon, député à la Convention.

SAINT-JUST (DE) Louis Antoine (1767-1794) – Député à la Convention et membre du Comité de salut public.

Les opposants

BARÈRE Bertrand (1755-1841) – Député aux états généraux, puis à la Convention. Il est nommé au Comité de salut public dès sa création.

BARRAS Paul (1755-1829) – Député à la Convention.

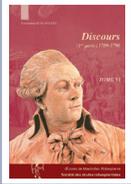
BILLAUD-VARENNE Jacques Nicolas (1756-1819) – Avocat, élu à la Convention et membre du Comité de salut public, il est proche de Robespierre.

CAMBON Joseph (1754-1820) – Député à la Législative et à la Convention, il est membre du Comité des finances de 1792 à 1795.

FOUCHÉ Joseph (1784-1820) – Oratorien, député à la Convention.

TALLIEN Jean-Lambert (1759-1820) – Publiciste, député à la Convention.

Nombre d'écrits de Robespierre sont à la disposition des lecteurs et constituent un précieux instrument de connaissance de la démarche intellectuelle et politique de l'un des acteurs majeurs de notre histoire contemporaine.



• **Œuvres complètes** de Maximilien ROBESPIERRE, 11 tomes, éditées par la Société des études robespierristes, 2011. La Société des études robespierristes (SER) rassemble un grand nombre d'enseignants-chercheurs français et étrangers spécialistes de la période révolutionnaire. Son site internet : etudesrobespierristes.com

• **Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices**, Paris, Maret, An III (1795), d'Edme-Bonaventure COURTOIS. Edme-Bonaventure Courtois (1754-1816) fut élu à la Législative, puis à la Convention et siégea à la Montagne.



• **Robespierre. Pour le bonheur et pour la liberté**, choix de textes présentés par Yannick BOSC, Florence GAUTHIER et Sophie WAHNICH, La Fabrique, 2000.



• Les 82 premiers tomes des **Archives parlementaires, de 1789 à janvier 1794**, sont accessibles sur le site : <http://frda.stanford.edu/fr/ap>
Les Archives numériques de la Révolution française (ANRF), issues d'une collaboration entre les bibliothèques de l'université de Stanford et la Bibliothèque nationale de France (BnF), visent à créer une version numérisée des principales sources d'étude de la Révolution française.

• Le corpus complet des **lois et décrets entre 1789 et 1795** de la collection Baudouin est accessible sur le site : <https://collection-baudouin.univ-paris1.fr/>
Jean-François Baudouin (1759-1835), imprimeur officiel de l'Assemblée nationale constituante, a imprimé l'ensemble des lois (les décrets) adoptées par les assemblées révolutionnaires. Il a ainsi réalisé la collection de lois révolutionnaires la plus complète jamais produite.

Des écrits de Robespierre, Jean-Clément Martin met en perspective une célèbre citation, bien souvent mal comprise. Pour cela, il l'éclaire des propos de Billaud-Varenne et de Danton.

“ Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu, sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressants besoins de la patrie. On a dit que la terreur était le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme ? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. Que le despote gouverne par la terreur ses sujets abrutis ; il a raison, comme despote : domptez par la terreur les ennemis de la liberté ; et vous aurez raison, comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la Révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. ”

Rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République, fait au nom du Comité de salut public, le 18 pluviôse, l'an II de la République (5 février 1794), par Maximilien Robespierre ; imprimé par ordre de la Convention nationale.

“ Si les tyrans se font précéder de la terreur, cette terreur ne frappe jamais que sur le peuple [...] Au contraire, dans une république naissante, quand la marche de la révolution force le législateur de mettre la terreur à l'ordre du jour ; c'est pour venger la nation de ses ennemis et l'échafaud, qui naguère était le partage du misérable et du faible, est enfin devenu ce qu'il doit être : le tombeau des traîtres, des intrigants, des ambitieux et des rois. ”

Billaud-Varenne, le 18 novembre 1793
(28 brumaire an II).

“ Il est faux que j'aie dit qu'il fallait que le peuple se porte à l'indulgence. J'ai dit au contraire que le temps de l'inflexibilité et de la vengeance nationale n'était point passé. Je veux que la terreur soit à l'ordre du jour ; je veux des peines plus fortes, des châtimens plus effrayants contre les ennemis de la liberté ; mais je veux qu'ils ne portent que sur eux seuls. ”

Danton, le 26 novembre 1793 (6 frimaire an II), à la Convention.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN – Le calendrier républicain est créé le 6 octobre 1793 (15 vendémiaire an II) par la Convention. Sa date de début correspond au jour de la proclamation de la I^{re} République, le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne. Il est aboli par décret impérial du 9 septembre 1805 (22 fructidor an XIII), le calendrier grégorien reprend le 1^{er} janvier 1806 : le calendrier républicain aura duré treize ans. Il fut brièvement remis en vigueur pendant la Commune... du 6 au 23 mai 1871. Les noms associés aux jours du calendrier républicain ont été choisis, par le poète Fabre d'Églantine (1750-1794), parmi les noms de fleurs, d'arbres, de plantes diverses, d'animaux et d'outils agricoles, comme il s'était inspiré, pour les noms des mois, du rythme des saisons et des événements naturels qui y sont associés : ainsi, l'année républicaine commence avec le mois de vendémiaire, mois des vendanges, correspondant à la période du 22 septembre au 21 octobre.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC – Organisme créé par la Convention nationale le 6 avril 1793 pour contrôler les ministres et restaurer l'autorité du gouvernement. Succédant au Comité de défense générale créé en janvier 1793 et qui s'était montré inefficace, il devait "prendre dans les circonstances urgentes des mesures de défense générale extérieure et intérieure". Doté peu à peu de pouvoirs de plus en plus étendus, il finit par devenir un véritable gouvernement dictatorial, agissant au nom de l'Assemblée.

COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE – Organisme créé par la Convention nationale le 2 octobre 1792. Successeur du Comité de surveillance de l'Assemblée législative créé le 25 novembre 1791, il comprend d'abord 30 membres, puis 18, enfin 12, élus par la Convention nationale. De septembre 1793 à juillet 1794, les mêmes membres seront réélus. Ayant dans ses attributions "tout ce qui est relatif aux personnes et à la police générale et intérieure", il dirige la justice et la police révolutionnaires : il est en quelque sorte le "Ministère de la Terreur". Il joue un rôle actif dans l'opposition à Robespierre et, après le 9-Thermidor, sa composition est modifiée et ses pouvoirs diminués, mais il conservera un rôle important jusqu'à la fin de la Convention.

CONVENTION NATIONALE – Assemblée constituante qui, pendant la Révolution française, succéda à l'Assemblée législative le 21 septembre 1792, fonda la I^{re} République et gouverna la France jusqu'au 26 octobre 1795.

GIRONDINS ET MONTAGNARDS – Les Girondins désignent un groupe parlementaire pendant la Révolution française, ainsi appelé parce que plusieurs de ses membres sont originaires du département de la Gironde. Groupés autour de Brissot et Vergniaud, ils sont dans un premier temps, à l'époque de la Législative, plus connus sous le nom de Brissotins. Parmi eux figurent Guadet, Buzot, Condorcet, Pétion, Pache, Louvet, Barbaroux... Issus de la bourgeoisie aisée, ils craignent tout à la fois le retour à l'Ancien Régime et les insurrections populaires. Favorables à un régime décentralisé

et désireux de stabiliser la Révolution, ils s'opposent aux Montagnards, ainsi appelés parce qu'ils siègent dans les travées hautes de l'Assemblée législative (la Montagne !). Ces derniers sont menés par Robespierre, Danton, Saint-Just, Marat... et s'appuient sur les sans-culottes parisiens, toujours prêts à déclencher une émeute.

Les Girondins sont appelés au gouvernement le 23 mars 1792 par Louis XVI, car, comme le roi mais pour des raisons opposées, ils aspirent à la guerre contre l'Autriche. Ils y voient le moyen de séparer le roi des autres monarques et des émigrés, du moins dans l'hypothèse d'une victoire. Le roi, quant à lui, aspire à la défaite de ses troupes et au rétablissement de ses droits par les étrangers. Ces calculs indisposent au plus haut point Robespierre et la Montagne.

Après la chute de la monarchie (10 août 1792), les Girondins doivent faire face à l'hostilité des Montagnards de la Convention et de la Commune de Paris, qui veulent instaurer la dictature pour sauver les acquis de la Révolution et chasser définitivement les armées étrangères. Ils sont arrêtés le 2 juin 1793 et guillotins quelques mois plus tard.

LOI DES SUSPECTS – Votée le 12 août 1793, en pleine Terreur, la loi des suspects voit son champ d'application, déjà fort vaste, singulièrement élargi par le décret du 17 septembre. Elle permet l'arrestation immédiate, sans motif comme sans preuve, de tous ceux qui "n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution" ou de ceux qui "n'ayant rien fait contre la Liberté, n'ont rien fait pour elle". D'abord dirigée contre les nobles, les prêtres, les émigrés, les possédants, elle finit par englober dans la catégorie des suspects tous ceux qui, par leurs manières, leurs propos, leurs façons de penser ou de s'habiller, ne donnent pas l'exemple quotidien d'un enthousiasme militant pour l'idéal révolutionnaire. Sont suspects non seulement les riches ou les anciens notables, mais les tièdes, les égoïstes, les peureux, les indifférents, les insouciantes, et, finalement, les révolutionnaires eux-mêmes, qui finissent par tomber à leur tour sous le coup de cette loi à double tranchant qu'ils ont faite pour se débarrasser de leurs ennemis. La loi des suspects, après avoir rempli les prisons, est adoucie dans son application après le 9-Thermidor, puis abrogée le 4 octobre 1795.

SANS-CULOTTES – Nom sous lequel se désignent à partir de 1791, au début de la Révolution française, les agitateurs parisiens issus du petit peuple d'artisans, de commerçants et d'ouvriers. Ils veulent de la sorte se différencier des aristocrates et des bourgeois qui portent des culottes de soie, tandis qu'eux-mêmes se contentent de pantalons de toile. Ce sont d'après la Constitution de 1791 des citoyens "passifs" : faute de payer assez d'impôt, ils n'ont pas le droit de vote ! Les sans-culottes se répartissent entre les 48 sections de Paris (il s'agit de circonscriptions électorales) ; à ce titre ils sont aussi appelés sectionnaires. Ils ont la passion de l'égalité, plus que de la liberté, et pour l'affirmer affectent le tutoiement patriote. Leur chant favori est *La Carmagnole*. Ils portent parfois un bonnet rouge inspiré de celui des esclaves affranchis de Phrygie (Asie mineure) pour souligner leur parenté avec les démocrates de l'Antiquité grecque.

Les scènes de théâtre et l'art cinématographique se sont emparés avec délectation du “personnage” Robespierre. Qu'il soit héros ou monstre, sa stature et son verbe créent l'émotion, voire le culte.

L'éternel fantasma négatif



Il a le regard dur, la peau percée de cratères et une grosse tête. Présenté en décembre 2013 à Barcelone, le “vrai visage supposé” de Robespierre en 3D entretient le fantasma du “monstre sanguinaire” et attise la controverse. Il a été reconstitué par Philippe Froeschun, spécialiste de la reconstruction faciale, qui dit avoir utilisé les techniques du FBI et du cinéma, et un médecin légiste.

Au cinéma

Charette, Robespierre à l'échafaud (1911), d'André Calmettes • *La Fin de Robespierre* (1912), d'Albert Capellani • *Robespierre* (1913), d'Herbert Brenon • *Danton* (1921), de Dimitri Buchowetzki • *Les Deux Orphelines* (1921), de David Wark Griffith • *Napoléon* (1927), d'Abel Gance • *Reign of Terror* (1949), d'Anthony Mann • *Danton* (1983), d'Andrzej Wajda • *La Révolution française* (1989), de Robert Enrico • *L'Anglaise et le Duc* (2001), d'Éric Rohmer • *Les Visiteurs : La Révolution* (2016), de Jean-Marie Poiré.

Au théâtre

La Mort de Robespierre (1795), de Godineau • *La Mort de Robespierre* (1801), d'Antoine Sériys • *Robespierre ou le 9-Thermidor* (1831), d'Anicet Bourgeois et Francis Cornu • *La Mort de Robespierre* (1831), d'Henri Bonnias • *Robespierre* (1845), de Rudolf Gottschall • *Maximilien Robespierre* (1850), de Robert Griepenkerl • *Le Neuf Thermidor* (1871), de Gaston Crémieux • *Robespierre ou les drames de la Révolution* (1879), de Louis Combet • *Le Monologue de Robespierre allant à l'échafaud* (1882), d'Hippolyte Buffenoir • *Thermidor* (1891), de Victorien Sardou • *Danton* (1899), de Romain Rolland • *Le Dernier Songe de Robespierre* (1909), d'Hector Fleischmann • *L'Incorruptible* (1927), de Victor-Antoine Rumsard • *Robespierre* (1931), de Fiodor Raskolnikov • *Robespierre* (1939), de Romain Rolland • *L'Affaire Danton* (1967), de Stanislaw Przymyska • *La Liberté ou la mort* (1988), d'Alain Decaux, mis en scène par Robert Hossein • *Le Bourgeois sans culotte ou le spectre du parc Monceau* (1988), de Kateb Yacine • *Le Masque de Robespierre* (1996), de Gilles Aillaud • *Robespierre* (2008), de Thierry Debroux • *Notre Terreur* (2010), du collectif D'ores et déjà.

À écouter en Podcast



• **Débat autour de la figure de Robespierre**

Durée : 53 minutes

La Fabrique de l'Histoire (du lundi au vendredi de 9h05 à 10h),
émission d'Emmanuel Laurentin du 13 mai 2013. France Culture.

Intervenants : Hervé Leuwers (professeur en histoire moderne à l'université de Lille 3), Peter McPhee (professeur en histoire à l'université de Melbourne), Patrice Gueniffey (directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales) et Jean-Clément Martin (professeur émérite à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne).

Lien : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/debat-14-la-figure-de-robspierre>



• **Le mythe Robespierre expliqué par Jean-Clément Martin,**

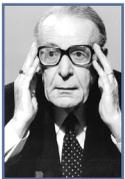
invité de *L'Huma Café* de Nantes, émission du 11 janvier 2017 de Michel Sourget. AlterNantes 98.1FM (Nantes) et 91FM (Saint-Nazaire).

Durée : 33 minutes

Liens : <http://www.lafrap.fr/alternantes-291>

ou <http://www.lafrap.fr/content/le-mythe-robspierre-explique-par-jean-clement-martin-invite-de-lhuma-cafe-12377>

À écouter sur **YouTube**



• **Conférence de l'historien Henri Guillemin (1903-1992),** datant de 1970.

Henri Guillemin explique la Révolution française et Robespierre.

Durées : 1 heure et 5 minutes (1^{re} partie), 53 minutes (2^e partie).

Liens : <https://www.youtube.com/watch?v=XiM74n8l2Gc> (1^{re} partie)

et <https://www.youtube.com/watch?v=jVNut817OTQ> (2^e partie)

À consulter sur Internet



• Le Carnet (blog) de la Société des études robespierristes (SER)

Lien : <https://ser.hypotheses.org/tag/robspierre>

• Le site internet de la Société des études robespierristes (SER)

Lien : <http://etudesrobspieristes.com/>

• Les Annales historiques de la Révolution française

Lien : <https://ahrf.revues.org/210>

LES CAFÉS HISTOIRE



Les prochains Cafés Histoire

• **Mardi 21 février 2017**

Les invasions barbares : mythe ou réalité ? Avec **BRUNO DUMÉZIL**

• **Mardi 21 mars 2017**

L'instrumentalisation de l'histoire par le pouvoir politique
Avec **LAURENCE DE COCK**

• **Mardi 18 avril 2017**

La laïcité (titre provisoire) Avec **JEAN-LOUIS BIANCO**

Les Cafés Histoire sur les réseaux sociaux



Twitter

<https://twitter.com/cafeshistoire>



Facebook

<https://www.facebook.com/CafesHistoire>



Google+

<https://plus.google.com/+CafesHistoire/posts>



Calaméo

<http://fr.calameo.com/accounts/4469740>



You Tube

<https://www.youtube.com>

Les Cafés Histoire en vidéo

Liens : <https://www.youtube.com>, puis taper : cafés histoire
ou <https://www.youtube.com/channel/UC2ilvvPpbxKXchBK4ssa62Q>



À la découverte du royaume chrétien
d'Éthiopie (IV^e-XIII^e siècle),
avec **MARIE-LAURE DERAT**.



Histoire, nationalisme et rivalité
dans les relations Japon-Chine,
avec **CÉLINE PAJON**.



Il y a 100 ans,
les accords Sykes-Picot,
avec **HENRY LAURENS**.



Spartacus,
avec **YANN LE BOHEC**.



Tchernobyl... 30 ans, et après ?,
avec **CORINNE LEPAGE**.



Auguste et les femmes fatales,
avec **VIRGINIE GIROD**.